



BULLETIN DE SAINT-GEORGES

n° 379 · Novembre 2025

www.eglisesaintgeorges.com secretariatsaintgeorges@lyon.catholique.fr



Abbé Laurent SPRIET	<i>Recteur</i>	06 14 18 07 61	l.spriet@lyon.catholique.fr
Abbé Laurent GUIMON	<i>Chapelain</i>	06 98 10 40 10	l.guimon@lyon.catholique.fr
Abbé Matthieu GRENIER	<i>Chapelain</i>	06 59 39 89 92	mgrenier85@gmail.com
Abbé Thibaud PERRUCHOT	<i>Diacre</i>	06 50 04 07 58	tperruchot@hotmail.fr
Frère Sébastien GRATREAUD		06 50 77 98 33	freresebastieng@gmail.com

Maison Sainte-Blandine (MSB), 12 bis rue Sala 69002 Lyon. Téléphone : 04 72 77 07 90

Troisième parole de vie : “tu sanctifieras le Jour du Seigneur”

A quoi reconnaît-on un chrétien ? A sa foi mais aussi à sa charité : à sa manière de vivre et de pratiquer sa foi. En effet, un chrétien non pratiquant n'est pas plus un chrétien qu'un chasseur non pratiquant n'est un chasseur...

“*Sine Dominico non possumus*” (*vivere*) : telle est la réponse faite par les chrétiens d'Abitène à leurs juges alors qu'ils venaient d'être arrêtés en participant à la Messe en 304. Sans le Seigneur ressuscité et sans l'eucharistie du dimanche nous ne pouvons pas vivre... Quelle foi magnifique ! Benoit XVI a dit en Autriche lors de l'un de ses voyages apostoliques : « Pour ces chrétiens [d'Abitène], la célébration eucharistique dominicale n'était pas un précepte, mais une nécessité intérieure. Sans Celui qui soutient notre vie, la vie elle-même est vide. Abandonner ou trahir ce centre ôterait à la vie elle-même son fondement, sa dignité intérieure et sa beauté » (Benoit XVI, 09.09.2007 à Vienne).

De facto, pour un vrai chrétien, aller à la messe tous les dimanches n'est pas une obligation morale pesante mais une joie et un besoin existentiel. Là encore la volonté du Seigneur n'est pas un règlement mais une parole de vie. Qui connaît Dieu et ce que le Seigneur a fait et fait encore pour nous ne peut pas se dispenser de la messe dominicale (à moins de raisons sérieuses bien entendu) pour rendre au Père éternel dans l'unité du Saint-Esprit tout honneur et toute gloire.

La sanctification du dimanche suppose la participation à la sainte Messe mais elle ne s'y réduit pas : il faut tendre à faire du dimanche un vrai Jour du Seigneur. Ainsi le *Catéchisme de l'Eglise Catholique* enseigne : “le dimanche est traditionnellement consacré par la piété chrétienne aux bonnes œuvres et aux humbles services des malades, des infirmes, des vieillards. Les chrétiens sanctifieront encore le dimanche en donnant à leur famille et à leurs proches le temps et les soins, difficiles à accorder les autres jours de la semaine. Le dimanche est un temps de réflexion, de silence, de culture et de méditation qui favorisent la croissance de la vie intérieure et chrétienne” (CÉC 2186).

Textes à méditer en lien avec l'édito

Parole de Dieu

Souviens-toi du jour du Sabbat pour le sanctifier. Pendant six jours tu travailleras et tu feras tout ton ouvrage ; mais le septième jour est un sabbat pour le Seigneur ton Dieu. Tu n'y feras aucun ouvrage (Ex 20, 8-10 ; cf. Dt 5, 12-15).

Le septième jour est un sabbat ; un repos complet consacré au Seigneur (Ex 31, 15).

Car en six jours le Seigneur a fait le ciel et la terre, la mer et tout ce qui s'y trouve, mais il s'est reposé le septième jour. Voilà pourquoi le Seigneur a béni le jour du Sabbat, il l'a sanctifié (Ex 20, 11).

Tu te souviendras que tu as été esclave au pays d'Egypte et que le Seigneur ton Dieu t'en a fait sortir à main forte et à bras étendu. Voilà pourquoi le Seigneur ton Dieu te commande de pratiquer le jour du Sabbat (Dt 5, 15).

Observe le jour du sabbat pour le sanctifier (Dt 5, 12). Le septième jour sera jour de repos complet, consacré au Seigneur (Ex 31, 15).

Ce jour qu'a fait le Seigneur, exultons et soyons dans la joie (Ps 117, 24).

Le sabbat a été fait pour l'homme, et non l'homme pour le sabbat ; en sorte que le Fils de l'homme est maître même du sabbat (Mc 2, 27-28).

Face à l'athéisme ambiant la pratique dominicale est d'une importance majeure. Aller à la messe le dimanche (même le lendemain d'un mariage) c'est proclamer qu'il faut "rendre à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui est à César" et que "Messire Dieu [doit toujours être] premier servi". C'est un témoignage de vie à la louange du Seigneur.

A l'opposé, dans certains cas, le manquement volontaire à la messe dominicale constitue un péché grave ou mortel qui détruit en nous la vie de la grâce et nous détourne de Dieu. C'est incompatible avec la charité. Comment pourrions-nous prétendre aimer Dieu par-dessus tout, de toute notre âme, de tout notre esprit, de toutes nos forces si nous nous dispensons d'aller à la Messe tous les dimanches et jours de précepte sans raisons valables ? C'est une question de cohérence et de vérité.

Demandons la grâce de la fidélité à la pratique dominicale et donnons humblement l'exemple à notre prochain pour notre manière de sanctifier le Jour du Seigneur.

"Si vous m'aimez, vous garderez mes commandements" (Jn 14, 15).

Abbé Laurent Spriet +

Magistère

"Précisément parce que, le Dimanche, on traite en profondeur de la rencontre, dans la Parole et dans le Sacrement, avec le Christ ressuscité, le rayon de ce jour embrasse la réalité tout entière. Les premiers chrétiens ont célébré le premier jour de la semaine comme Jour du Seigneur, parce que c'était le jour de la résurrection. Mais très vite, l'Eglise a pris conscience également du fait que le premier jour de la semaine est le jour du matin de la création, le jour où Dieu a dit : "Que la lumière soit!" (Gn 1, 3). C'est pourquoi le Dimanche est dans l'Eglise également la fête hebdomadaire de la création - la fête de la gratitude et de la joie pour la création de Dieu. A une époque où, à cause de nos interventions humaines, la création semble exposée à de nombreux dangers, nous devrions accueillir consciemment cette dimension du Dimanche également. Pour l'Eglise primitive, le premier jour a ensuite assimilé progressivement également l'héritage du septième jour, du sabbat. Nous participons au repos de Dieu, un repos qui embrasse tous les hommes. Ainsi, nous percevons ce jour-là quelque chose de la liberté et de l'égalité de toutes les créatures de Dieu" Benoit XVI, 9 septembre 2008 à Vienne.

"Au cours de la persécution de Dioclétien, lorsque leurs assemblées furent interdites avec la plus grande sévérité, les chrétiens courageux furent nombreux à défier l'édit impérial et ils acceptèrent la mort plutôt que de manquer l'Eucharistie dominicale. C'est le cas des martyrs d'Abithina, en Afrique proconsulaire, qui répondirent à leurs accusateurs : « C'est sans crainte aucune que nous avons célébré la Cène du Seigneur, parce qu'on ne peut y renoncer ; c'est notre loi » ; « Nous ne pouvons pas vivre sans la Cène du Seigneur ». Et l'une des martyres confessa : « Oui, je suis allée à l'assemblée et j'ai célébré la Cène du Seigneur avec mes frères, parce que je suis

chrétienne »" Saint Jean-Paul II, *Dies Domini*, n 46.

"Cette obligation de conscience, fondée sur un besoin intérieur que les chrétiens des premiers siècles éprouvaient avec tant de force, l'Eglise n'a cessé de l'affirmer, même si elle n'a pas estimé nécessaire de la prescrire d'emblée. C'est seulement plus tard, devant la tiédeur ou la négligence de certains, qu'elle a dû expliciter le devoir de participer à la Messe dominicale : elle l'a fait le plus souvent sous forme d'exhortations, mais elle a dû parfois recourir aussi à des dispositions canoniques précises. C'est ce qu'elle a fait en divers Conciles particuliers à partir du IV^e siècle (par exemple au Concile d'Elvire en 300, qui ne parle pas d'obligation mais des conséquences pénales de trois absences) et surtout à partir du VI^e siècle (comme cela a été fait au Concile d'Agde en 506). Ces décrets de Conciles particuliers ont abouti à une coutume universelle à caractère d'obligation, comme une chose tout à fait évidente. Le Code de Droit canonique de 1917 donnait pour la première fois à cette tradition la forme d'une loi universelle. Le Code actuel la reprend, disant que « le dimanche et les autres jours de fête de précepte, les fidèles sont tenus par l'obligation de participer à la Messe ». Cette loi a été normalement entendue comme impliquant une obligation grave : c'est ce qu'enseigne aussi le *Catéchisme de l'Eglise catholique*, et l'on en comprend bien la raison si l'on considère l'importance que revêt le dimanche pour la vie chrétienne" Saint Jean-Paul II, *Dies Domini*, n 47.

"Il est vraiment d'une importance capitale que tout fidèle soit convaincu qu'il ne peut vivre sa foi dans la pleine participation à la vie de la communauté chrétienne sans prendre part régulièrement à l'assemblée eucharistique dominicale. Si dans l'Eucharistie se réalise la plénitude du culte que les hommes doivent à Dieu, et qui n'a d'équivalent dans aucune autre expérience religieuse, cela s'exprime avec une efficacité particulière dans l'assemblée dominicale de toute la

communauté, obéissant à la voix du Ressuscité qui la convoque pour lui donner la lumière de sa Parole et la nourriture de son Corps comme source sacramentelle permanente de rédemption. La grâce qui jaillit de cette source renouvelle les hommes, la vie, l'histoire". Saint Jean-Paul II, *Dies Domini*, n 81.

Catéchisme de l'Église Catholique

2172 L'agir de Dieu est le modèle de l'agir humain. Si Dieu a " repris haleine " le septième jour (Ex 31, 17), l'homme doit aussi " chômer " et laisser les autres, surtout les pauvres, " reprendre souffle " (Ex 23, 12). Le Sabbat fait cesser les travaux quotidiens et accorde un répit. C'est un jour de protestation contre les servitudes du travail et le culte de l'argent (cf. Ne 13, 15-22 ; 2 Ch 36, 21).

2174 Jésus est ressuscité d'entre les morts, " le premier jour de la semaine " (Mt 28, 1 ; Mc 16, 2 ; Lc 24, 1 ; Jn 20, 1). En tant que " premier jour ", le jour de la Résurrection du Christ rappelle la première création. En tant que " huitième jour " qui suit le sabbat (cf. Mc 16, 1 ; Mt 28, 1) il signifie la nouvelle création inaugurée avec la Résurrection du Christ. Il est devenu pour les chrétiens le premier de tous les jours, la première de toutes les fêtes, le jour du Seigneur (*Hè kuriakè hèmèra, dies dominica*), le " dimanche ".

2176 La célébration du dimanche observe la prescription morale naturellement inscrite au cœur de l'homme de " rendre à Dieu un culte extérieur, visible, public et régulier sous le signe de son bienfait universel envers les hommes " (S. Thomas d'A., s. th. 2-2, 122, 4). Le culte dominical accomplit le précepte moral de l'Ancienne Alliance dont il reprend le rythme et l'esprit en célébrant chaque semaine le Créateur et le Rédempteur de son peuple.

2177 La célébration dominicale du Jour et de l'Eucharistie du Seigneur est au cœur de la vie de l'Église. " Le dimanche, où, de par la tradition apostolique, est célébré le mystère pascal, doit être observé dans l'Église

tout entière comme le principal jour de fête de précepte " (CIC, can. 1246, § 1).

2180 Le commandement de l'Église détermine et précise la loi du Seigneur : " Le dimanche et les autres jours de fête de précepte, les fidèles sont tenus par l'obligation de participer à la Messe " (CIC, can. 1247). " Satisfait au précepte de participation à la Messe, qui assiste à la Messe célébrée selon le rite catholique le jour de fête lui-même ou le soir du jour précédent " (CIC, can. 1248, § 1).

2181 L'Eucharistie du dimanche fonde et sanctionne toute la pratique chrétienne. C'est pourquoi les fidèles sont obligés de participer à l'Eucharistie les jours de précepte, à moins d'en être excusés pour une raison sérieuse (par exemple la maladie, le soin des nourrissons) ou dispensés par leur pasteur propre (cf. CIC, can. 1245). Ceux qui délibérément manquent à cette obligation commettent un péché grave.

2182 La participation à la célébration commune de l'Eucharistie dominicale est un témoignage d'appartenance et de fidélité au Christ et à son Église. Les fidèles attestent par là leur communion dans la foi et la charité. Ils témoignent ensemble de la sainteté de Dieu et de leur espérance du Salut. Ils se réconfortent mutuellement sous la guidance de l'Esprit Saint.

Les saints

Saint Jean Chrysostome : « Veux-tu honorer le corps du Christ? Ne le méprise pas quand il est nu. Ne lui rends pas honneur ici, dans l'église, avec des étoffes de soie, pour le mépriser ensuite dehors, où il souffre du froid et de la nudité. Celui qui a dit: "Ceci est mon corps", est celui-là même qui a dit: "Vous m'avez vu avoir faim et vous ne m'avez pas donné à manger", et "ce que vous avez fait au plus petit de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait" [...]. A quoi sert-il que la table du Christ soit remplie de coupes d'or, alors que lui-même meurt de faim? Commence par

donner à manger à l'affamé, et avec ce qui restera décore aussi la table ».

Nous nous assemblons tous le jour du soleil parce que c'est le premier jour [après le Sabbat juif, mais aussi le premier jour] où, Dieu tirant la matière des ténèbres, a créé le monde et que, ce même jour, Jésus Christ notre Sauveur, ressuscita d'entre les morts (S. Justin, apol. 1, 67).

L'amour de la vérité cherche le saint loisir, la nécessité de l'amour accueille le juste travail (S. Augustin, civ. 19, 19).

Le dimanche, c'est le bien du bon Dieu ; c'est son jour à lui, le jour du Seigneur. Il a fait tous les jours de la semaine ; il pouvait tous les garder ; il vous en a donné six, il ne s'est réservé que le septième. De quel droit touchez-vous à ce qui ne vous appartient pas ? Vous savez que le bien volé ne profite jamais. Le jour que vous volez au Seigneur ne vous profitera pas non plus (Saint Jean-Marie Vianney).

Si on demandait à ceux qui travaillent le dimanche : « Que venez-vous de faire ? » ils pourraient répondre : « Je viens de vendre mon âme au démon, de crucifier Notre-Seigneur et de renoncer à mon baptême. Je suis pour l'enfer ; il faudra pleurer toute une éternité pour rien... » Quand j'en vois qui charrient le dimanche, je pense qu'ils charrient leur âme en enfer. Oh ! comme il se trompe dans ses calculs, celui qui se démène le dimanche, avec la pensée qu'il va gagner plus d'argent ou faire plus d'ouvrage ! Est-ce que deux ou trois francs pourront jamais compenser le tort qu'il se fait à lui-même en violant la loi du bon Dieu ? (Saint Jean-Marie Vianney).

SERVICES

Nous recherchons de bonnes volontés !

Nous recherchons des personnes
volontaires et bénévoles pour :

- Aider les abbés à trouver des dons
pour les travaux dans l'église Saint-
Georges.

- Devenir parrain ou marraine de
confirmation d'un ou d'une
néophyte. Renseignements auprès de
l'abbé Spriet.

- S'engager dans l'association "La
jarre de Sarepta" au niveau local et
dans la communauté de Saint-
Georges. Contacter le secrétariat.

- Faire du ménage à l'église une fois
par semaine ou de temps à autres.
Mail:anne.pouliquencheneaux@hotmail.fr

- Pour apporter soit des courses une
fois par mois aux abbés, soit des
repas pour une journée (déjeuner et
dîner) une fois par mois. Contact :
Aude Coffinière
aude.coffinieres@wanadoo.fr.

Nous vous remercions vivement !

"Fraternités de disciples-missionnaires"

Vous souhaitez intégrer une "Fraternité de disciples-missionnaires" à la rentrée afin de développer votre vie chrétienne mais aussi pour aider à accueillir et à intégrer les catéchumènes et les néophytes dans notre communauté et dans l'Eglise, inscrivez-vous en contactant l'abbé Spriet : abbespriet@gmail.com

Devenir membre de l'association loi 1901 "Les amis de Saint-Georges" (AMISSAGE)

L'abbé Spriet vous propose de devenir "membre actif" ou "membre bienfaiteur" de l'association AMISSAGE, reconnue par la Préfecture de Lyon, qui a pour objet : "la restauration, l'entretien et la mise en valeur du patrimoine artistique et culturel, notamment mobilier, de l'église Saint-Georges (tels que les vitraux, les boiseries, les confessionnaux, les bancs de communion, les orgues ou encore les autels), sise quai Fulchiron à Lyon (5ème arrondissement), en contribuant notamment, en dehors de toute activité cultuelle : aux travaux de réparation et d'entretien, à l'organisation occasionnelle de concerts, à la recherche des fonds pour poursuivre le but décrit ci-dessus. Plus largement, l'association a pour objet la mise en valeur de l'église Saint-Georges, de soutenir ses activités culturelles, et la participation au rayonnement du patrimoine culturel du quartier". La cotisation annuelle est de : 5 euros pour devenir "membre actif" et de 20 euros pour devenir "membre bienfaiteur".

Vous pouvez envoyer votre chèque à l'ordre "AMISSAGE cotisation annuelle 2025-2026" au 12 bis rue Sala ou donner votre chèque à l'abbé Spriet en main propre.

Recherche projecteur

Les abbés recherchent un vidéo-projecteur d'une luminosité d'environ 3500 lumens. Si vous en avez un qui ne sert à rien chez vous, vous pouvez contacter l'abbé Thibaud Perruchot à l'adresse : tperruchot@hotmail.fr

Le site internet de Saint-Georges : une source majeure d'informations et d'inspirations

Le site internet de Saint-Georges vous permet de vous inscrire aux "annonces électroniques hebdomadaires" pour être toujours au courant des activités proposées tout au long de l'année ainsi que beaucoup d'autres informations utiles tant à l'échelle de l'Eglise universelle que particulière (diocèse).

Dans les rubriques du site, vous trouverez tous les renseignements concernant le catéchisme (des enfants, des collégiens, des lycéens, des catéchumènes, des néophytes, des adultes), les sacrements (la confirmation notamment) et la "profession de foi" ainsi que toutes les activités *ad intra* ou *ad extra* de la communauté.

En page d'accueil vous trouvez le programme de la semaine (Messes, confessions, adoration eucharistique, chapelet, activités, etc...).

Le "Groupe vocationnel" continue à vivre (vocations sacerdotales et religieuses)

Un groupe pour garçons et filles de 18-30 ans a vu le jour à l'église Saint-Georges. Que vous soyez certain(e) d'être appelé(e) ou pas certain(e). Un lundi tous les deux mois de 20h30 à 22h à la Maison Sainte-Blandine (temps de lectio divina puis échange en groupe et en individuel) pour être accompagné(e) dans le discernement de sa vocation personnelle. Présence de l'abbé Laurent Spriet à toutes les rencontres. Interventions de personnes extérieures (prêtres, religieuses, etc...) et organisation de week-end en abbayes.

Dates des rencontres : cf. site internet.

Contact : abbé Spriet, abbespriet@gmail.com

Eclairage de l'église Saint-Georges

Nous comptons sur vous (a) pour trouver des entreprises pour nous faire des dons défiscalisés, (b) pour nous faire un don personnel (avec reçu fiscal le cas échéant).

Il suffit de scanner ce QR code pour rejoindre le site du diocèse de Lyon.

Merci à toutes les personnes qui ont déjà fait un don.



ACCUEIL SAINT MARTIN : aide auprès des pauvres de la rue

Les mercredis et vendredis soirs de 19h30 à 21h30
Contact : 07 56 84 85 40 (possibilité de laisser un message) ou Frère Sébastien (06 50 77 98 33)

Le chœur Convivium recrute !

Le chœur Convivium ouvre ses portes pour l'année 2025-2026 et recherche des chanteurs dans le pupitre des ténors.

Ce chœur, qui anime la messe dominicale de 10h, propose également quelques activités d'évangélisation par la musique. Les répétitions se déroulent dans un climat à la fois amical et priant, où la recherche de Dieu s'exprime à travers l'exigence et la beauté du chant.

- Répétitions : le mardi de 20h à 22h (présence indispensable)
- Engagement : au moins deux messes par mois
- Profil souhaité : une expérience chorale préalable est appréciée

Pour toute information ou pour assister à une répétition, contactez Felipe Lesage au 06 95 91 87 46.

Visite pastorale de notre Archevêque les 13 et 14 juin 2026

Ancrée de la longue date dans la tradition de l'Eglise, la visite pastorale permet au successeur des Apôtres (l'évêque) de mieux connaître la réalité humaine de son diocèse, de vérifier la qualité évangélique de la vie des communautés, d'affermir les fidèles dans la foi. Notre Archevêque nous visitera l'année prochaine. C'est une grâce qui nous est faite.

Cette visite est prévue par le droit de l'Eglise :

Can. 396 - § 1. L'Évêque est tenu par l'obligation de visiter chaque année son diocèse en tout ou en partie, de telle sorte qu'il le visitera en entier au moins tous les cinq ans, par lui-même ou, s'il est légitimement empêché, par l'Évêque coadjuteur ou l'Évêque auxiliaire, par le Vicaire général ou le Vicaire épiscopal, ou bien par un autre prêtre.

Can. 397 - § 1. Sont soumis à la visite ordinaire de l'Évêque les personnes, les institutions catholiques, les choses et les lieux sacrés qui se trouvent dans le diocèse.

Jardin (38) et Bourg-de-Thizy (69)

Notre Archevêque, à la demande de Mgr Eychenne (évêque de Grenoble et Vienne), continuera à nous envoyer l'année prochaine pour servir les fidèles laïcs qui se rassembleront à l'église Saint-Théodore dans la commune de Jardin (38200) à 10h (deux dimanches par mois). Nous assurons ce service depuis trois ans dans l'église Notre-Dame de l'Isle. Cette église est fermée au culte pour des raisons de sécurité à partir du 1er septembre 2025. Par ailleurs, notre Archevêque nous envoie aussi, deux fois par mois, servir les fidèles laïcs de la région de Bourg-de-Thizy à 17h45.

Groupe de prière pour les mamans afin d'obtenir des vocations sacerdotales et religieuses

Le nombre de prêtres en France est déjà insuffisant et l'avenir risque d'être plus difficile encore, sauf si nous vivons un sursaut de prière à cette intention. En Italie des mères de famille ont prié avec un succès fulgurant (cf. Lu di Monferrato, un petit village où il s'est passé quelque chose d'extraordinaire).

Nous proposons à des mères de famille de faire partie d'un groupe au fonctionnement à la fois efficace et très souple (13 mamans sont déjà inscrites) :

- chaque mère de famille s'engage à **offrir une communion d'un dimanche par mois pour demander des vocations sacerdotales et religieuses en France**, et s'il plaît à Dieu, dans sa propre famille,
- chaque mère de famille s'engage à prier **un chapelet par semaine à cette intention** (si possible devant le Saint-Sacrement mais ce n'est pas obligatoire),
- chaque mère de famille récite dans son cœur cette prière après la Messe dominicale : **"Seigneur, faites que l'un de mes fils soit prêtre ! Je veux vivre moi-même en bonne chrétienne et je veux éduquer mes enfants au bien afin d'obtenir la grâce de Vous offrir, Seigneur, un saint prêtre. Amen"**.

Ou bien pour les mères qui ont des filles : "Seigneur, faites que l'une de mes filles soit religieuse ! Je veux vivre moi-même en bonne chrétienne et je veux éduquer mes enfants au bien afin d'obtenir la grâce de Vous offrir, Seigneur, une sainte religieuse. Amen".
Merci pour la France de demain !

Crèche de Noël

Les personnes volontaires qui souhaitent mettre en place la crèche le samedi 29 novembre peuvent se faire connaître auprès du secrétariat de l'église Saint-Georges : secretariatelisesaintgeorges@lyon.catholique.fr

Nous proposons l'horaire de 10h à 11h mais cela peut être aussi l'après-midi de 14h à 16h.

Pourquoi choisir la quête prélevée ?

1) Pour vous simplifier la vie : plus besoin d'avoir de la monnaie dans vos poches.

2) Si vous payez des impôts : vous pouvez donner davantage en bénéficiant des déductions fiscales en vigueur (cf. infra).

3) Saint-Georges peut anticiper son budget, en comptant sur des entrées d'argent régulières qui facilitent la gestion de sa trésorerie.

4) C'est une façon discrète et efficace de donner à la quête.

Comment se lancer ?

La quête prélevée c'est un prélèvement automatique sur votre compte bancaire. C'est très facile à mettre en place.

Il suffit d'aller ici : <https://www.donnons-lyon.catholique.fr/quetes-et-ceremonies/>, ensuite sur le côté droit de la page, vous tapez le code postale "69005" puis vous sélectionnez "église Saint-Georges" et vous laissez guider.

Si vous êtes imposable, quelles sont les avantages ?

Grâce à la quête prélevée, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 75 % du montant de votre don jusqu'à 554 € puis 66 % au-delà, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Cela vous permet par exemple de donner 480 € par an (soit 40 € par mois) pour un coût réel de 120 € après déduction fiscale. Si vous payez des impôts, il est donc possible de donner environ trois fois plus sans que cela ne coûte plus !

Vous recevrez un reçu fiscal du montant des sommes prélevées. Tous les diocèses de France ne bénéficient pas de cet avantage. Profitez-en ici à Lyon.

Avec la quête prélevée : tout le monde est gagnant.

VEILLÉES DE PRIÈRES D'INTERCESSION ET DE GUÉRISON

Depuis un an, nous avons organisé des veillées de prières d'intercession et de guérison à l'église Saint-Georges. Nous renouvelons la chose cette année.

D'où vient cette idée ? A l'origine, il n'y a pas de demande de la part des paroissiens réguliers de Saint-Georges. En effet, quand un membre de la communauté - catholique pratiquant régulier - affronte une maladie grave, nous savons faire des neuvaines, chapelets, sacrement des malades et messes pour demander la guérison ou les grâces pour porter cette souffrance. Par contre que font les personnes qui ne pratiquent pas ou ne croient pas ; que font-elles ? Les chiffres sont symptomatiques : en France, il y a 15 000 prêtres et ... 45 000 guérisseurs, magnétiseurs, praticiens du reiki et autres pratiques ésotériques.

Dans ce contexte, il est important que l'Eglise catholique soit présente, réinvestisse le terrain et propose un endroit, des rituels, des sacramentaux pour demander la guérison si Dieu le permet, et faire découvrir que les croix peuvent aussi être portées avec l'aide de Jésus-Christ.

Ces soirées de prières d'intercession et de guérison sont donc proposées à Saint-Georges d'abord pour ceux qui ne croient pas et ne pratiquent pas, particulièrement les gens du quartier. La veillée de prière elle-même commence par la lecture de l'évangile, une petite prédication, des chants et des prières pour demander la guérison, ainsi que des gestes à faire dans le cours de la soirée : signe de croix avec de l'eau bénite, inscrire une intention de prières, se mettre sous le manteau de Notre Dame de Guadalupe, se faire bénir par le Saint-Sacrement.

Il s'agit donc là d'une activité missionnaire dont le but est de faire découvrir la tendresse du Christ à des personnes souffrantes qui ne croient pas et ne pratiquent pas.

Cependant, tous les paroissiens sont bienvenus pour prier et entourer toutes ces personnes. Vous pouvez aussi rejoindre l'équipe d'accueil. Contact : Abbé Laurent Guimon

Les dates de l'année : les vendredis 12 décembre 2025, 13 mars et 12 juin 2026 de 19h30 à 21h30.

NOTRE "PARCOURS ALPHA" : TOUS LES MERCREDIS DU MOIS DE NOVEMBRE

Qu'est-ce que Alpha : c'est un parcours qui permet à nos voisins de découvrir le Christ et de s'ouvrir à la foi. Pour ce parcours, **nous avons besoin de vous pour inviter des personnes que vous connaissez**, surtout des personnes du quartier Vieux-Lyon : les personnes qui y travaillent ou qui y vivent, et que l'on croise régulièrement.

Que leur dire pour les inviter ? 3 choses :

- Vous les invitez à un **repas convivial**
- Au cours duquel nous irons à la **découverte d'une question essentielle**
- Suivi d'un **temps d'échange**

Aussi,

- Réservez les dates de novembre
- Priez pour les personnes qui viendront
- Accompagnez votre ou vos invités pour la 1^{er} soirée
- Et on se charge du repas et de la suite du parcours !

Infos pratiques : rejoignez ce groupe WhatsApp !



Carnet de famille

Baptêmes	Le 4 octobre d'Arnaud MANHÈS fils de Pierre et Yseulis née CORONEL DE BOISSEZON
	Le 11 octobre de Joséphine BATTIE fille de Hugo et Hermine née GOUSSEAU
	Le 11 octobre d'Augustin PETIT DE SERVINS D'HÉRICOURT fils de Clément et Inès PETIT DE SERVINS D'HÉRICOURT
	Le 18 octobre d'Ezechiel BOUKARI fils de Chems et de Sacha née LANGLADE
	Le 19 octobre d'Hélène JEANNOT fille d'Anatole et Agathe née BERTHOU
	Le 25 octobre de Pio BRUNETTO fils de Sandro et Clotilde née PINON
	Le 29 octobre de Clémence GIBERT fille de Théo et Laura née SAVARY
Mariages	Le 4 octobre de Xavier THÉNAISIE et Mathilde CHARPENTIER à Bully (69)
	le 18 octobre d'Alexis JONDOT et Estelle KOMANIECKI à Baronow Sandomierski (Pologne)
	Le 18 octobre de Vianney BROS et Axelle BAUDOT à Saint-Georges
	Le 18 octobre de Louis MUIC et Jeanne GRECARD à Saint-Laurent-en-Grandvaux (39)

À vos agendas !

Catéchisme (CP à CM2) : les mercredis de 9h45 à 11h à la MSB (hors vacances scolaires).

Collégiens et Lycéens : Cours tous les mercredi (hors vacances scolaires) à 17h30 pour les collégiens avec le frère Sébastien et l'abbé Perruchot, et cours tous les 15 jours pour les lycéens avec l'abbé Spriet de 18h à 19h.

L'aumônerie des collégiens (5^e - 3^e) est tenue par l'abbé Perruchot

Etudiants et jeunes pros :

1. **Rosaire Vivant des jeunes :** apprendre à prier le chapelet et se fomer. Contact : Abbé Perruchot.
2. **Spes-Misericordiae :** Contact : Louis-Marie Vian (07.67.64.66.16) et Blanche des Courtils (07.70.25.98.79)
3. **Groupe Saint Jean-Paul II (jeunes célibataires de plus de 35 ans) :** Cf. Annonces hebdomadaires de Saint-Georges.

Groupe Caritas : pour jeunes professionnels mariés ou célibataires - Contact : Vianney et Hortense Ezanno (06.60.41.36.78)

Catéchumènes (adultes demandant le baptême) ou adultes désirant revoir toutes les bases du catéchisme en un an : chaque mercredi de la période scolaire de 20h30 à 22h avec l'abbé Laurent Guimon. Cours aussi dispensé par YouTube pour ceux qui ne peuvent pas être présents sur place — lien privé, pensez à vous inscrire auprès du secrétariat.

Néophytes (adultes récemment baptisés) ou « recommençants » : un mercredi sur deux avec l'abbé Spriet de 20h30 à 22h. Cours aussi enregistré pour ceux qui ne peuvent pas être présents sur place — pensez à vous inscrire auprès du secrétariat.

Catéchisme pour adultes : lundis 10 novembre et 1er décembre de 20h30 à 22h avec l'abbé Spriet. Cette année : les principes de la vie morale du chrétien (3^e partie du Catéchisme de l'Église Catholique).

A la découverte de la Bible : avec l'abbé Laurent Guimon. Thème de l'année 2025-2026 : Le Livre de l'Apocalypse (suite)

Une fois par mois le même cours est fait le jeudi soir de 20h30 à 21h30 et le vendredi après-midi de 15h à 16h à la Maison Sainte Blandine

Dates des cours (une heure), le jeudi à 20h30 - le vendredi, même cours à 15h :

- 6 et 7 novembre

- 4 et 5 décembre
- 8 et 9 janvier 2026
- 5 et 6 février
- 5 et 6 mars
- 23 et 24 avril
- 21 et 22 mai

Initiation pratique sur la liturgie de la messe : Pour apprendre à participer à la Messe et à suivre la liturgie dans son missel. Prochain cours de l'année le **mardi 17 novembre** à 20h30.

Soirée jeunes couples (moins de 5 ans de mariage) : le **mardi 18 novembre** à 20h à la MSB. Cf. Site de Saint-Georges.

Foyers "Domus Christiani" : www.domus-christiani.fr. Et cf. Site de Saint-Georges.

Foyers : groupes Cana (cf Site de Saint-Georges)

Groupe Saint Joseph : groupe d'époux éprouvés, par une séparation, un divorce, un procès en nullité de mariage, etc. L'objectif est de soutenir ces personnes, et qu'elles s'apportent mutuellement une aide fraternelle. Une rencontre par mois à la MSB. Le premier vendredi du mois. Contact : Capucine Maire : capucinemaire@gmail.com.

Conférence Saint-Vincent de Paul : pour visiter à domicile les personnes isolées. Contact : Matthieu Sautel, 06 80 96 44 12, matthieu.sautel@gmail.com.

Ecoute Post-IVG : Chaque mois, une équipe composée d'une écoutante, d'une psychologue, d'un médecin et d'un prêtre (abbé Spriet) accueille, écoute et accompagne à Lyon des femmes ayant connu un avortement. Parlez-en autour de vous. Contact : parolepostivglyon@gmail.com

Service de messe :

- **Enfants et adolescents :** Tous les jeunes ayant fait leur première communion sont les bienvenus. Inscription via ce formulaire : <https://forms.office.com/e/PnGpHrcEBY>

- **Etudiant et jeunes pro :** avec Frère Sébastien

"Garde d'honneur" Année du Sacré-Coeur

Heure d'adoration et de réparation chaque premier vendredi du mois à l'église après la messe de 18h30. Inscriptions : madame Christine de Pazzis cdepazzis@neuf.fr ; renseignements : <https://www.gardedhonneurdusacrecoeur.org/>

QUÊTES IMPÉRÉES DU MOIS :

16 novembre : Secours Catholique (partielle)

Une quête "totale" : tout est reversé au diocèse. Une quête "partielle" : 30% du montant total est reversé au diocèse.



MISSEL POUR LES FIDÈLES



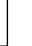

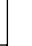


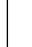


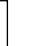


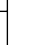




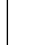


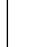


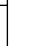










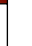


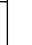


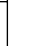


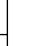


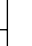






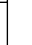


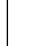


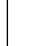


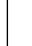




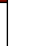




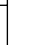



Des missels sont en vente à la sacristie (pour enfants, pour adultes)

OFFRANDE DE MESSES

(Cf. Site internet pour les explications, onglet "dons")

Messe : 18€
Neuvaine : 180€

Novembre 2025

Date	Fête	Activités	
Samedi 1er novembre <i>1er du mois</i>	TOUSSAINT (Fête d'obligation)	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	
Dimanche 2 novembre	Commémoration des fidèles defunts	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	
Lundi 3	St Hubert, évêque - St Martin de Porrès, religieux	Messe à 18h30 (MG)	  
Mardi 4	St Charles Borromée, évêque et confesseur	Messe à 18h30 (LG) - <i>pas de messe à 9h</i> Spi & Spi à 20h30 à la crypte	  
Mercredi 5	De la Férie	Messes à 7h (MG) et 18h30 (LG) - <i>pas de messe à 9h</i> Collégiens à 17h30 - Accueil St Martin de 19h30 à 21h30 - Catéchumènes à 20h30	  
Jeudi 6	De la Férie	Messes à 7h (LS) et 18h30 (MG) Evangélisation avec Spes et caritas à 20h Cours n°2 sur la Bible à 20h30	  
Vendredi 7 <i>1er du mois</i>	De la Férie	Messes à 7h (LG) et 18h30 (LS) Heure de la Miséricorde à 15h - Cours n°2 sur la Bible à 15h Accueil St Martin de 19h30 à 21h30 - Adoration de 19h30 à 23h et confessions de 18h30 à 21h (LG)	  
Samedi 8	Les quatre saints couronnés, martyrs	Messes à 9h (LS) et à 11h (MG) en rite lyonnais	  Confessions de 9h45 à 10h30
Dimanche 9 novembre	Dédicace de la Basilique du Latran	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 - <i>abbé Grenier à Jardin et Bourg de Thizy</i> Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	
Lundi 10	St André Avellin, confesseur	Messe à 18h30 (LS) Catéchisme pour adultes (CEC) à 20h30	  
Mardi 11	St Martin 1er, évêque et confesseur	Messe à 9h (LS) et 18h30 (LG) Confessions de 20h30 à 22h (LS) Spi & Tea à 20h30 à la crypte	  
Mercredi 12	St Martin 1er, pape et martyr	Messes à 7h (MG), 9h (LS) et 18h30 (LG) Collégiens à 17h30 - Catéchumènes à 20h30 - Accueil St Martin de 19h30 à 21h30 - Ecoute Post-IVG (abbé Spriet)	  
Jeudi 13	St Didace, confesseur	Messes à 7h (LS) et 18h30 (MG)	  
Vendredi 14	St Josaphat, évêque et martyr	Messes à 7h (LG) et 18h30 (LS) Heure de la Miséricorde à 15h Accueil St Martin de 19h30 à 21h30	  
Samedi 15	St Albert le Grand, évêque, confesseur et docteur	Messes à 9h (LS) et à 11h (MG) en rite lyonnais	  Confessions de 9h45 à 10h30
Dimanche 16 novembre	Anniversaire de la Dédicace de Saint Georges	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	
Lundi 17	St Grégoire le Thaumaturge, évêque et confesseur	Messe à 18h30 (LS) Cours de Liturgie Pratique à 20h30	  
Mardi 18	Dédicace des basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul	Messe à 9h (LS) et 18h30 (LG) Rencontre jeunes couples à 20h	  
Mercredi 19	Ste Elisabeth de Hongrie, reine et veuve	Messes à 7h (MG), 9h (LS) et 18h30 (LG) Collégiens à 17h30 et Lycéens à 18h - Accueil St Martin de 19h30 à 21h30 - Catéchumènes et néophytes à 20h30 Rosaire Vivant des jeunes à 19h15	  
Jeudi 20	St Félix de Valois, confesseur	Messes à 7h (LS) et 18h30 (MG)	  
Vendredi 21	Présentation de la Sainte Vierge au Temple	Messes à 7h (LG) et 18h30 (LS) Heure de la Miséricorde à 15h Accueil St Martin de 19h30 à 21h30	  
Samedi 22	Ste Cécile, vierge et martyre	Messes à 9h (LG) et à 11h (MG) en rite lyonnais Répétition des servants de messe de 14h30 à 16h	  Confessions de 9h45 à 10h30
Dimanche 23 novembre	24ème et dernier dimanche après la Pentecôte	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 - <i>abbé Spriet à Jardin et Bourg de Thizy</i> Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	
Lundi 24	St Jean de la Croix, confesseur et docteur	Messe à 18h30 (LS) Groupe Vocational	  
Mardi 25	Ste Catherine, vierge et martyre	Messe à 9h (LS) et 18h30 (LG)	  
Mercredi 26	St Sylvestre, abbé	Messes à 7h (MG), 9h (LS) et 18h30 (LG) Accueil St Martin de 19h30 à 21h30	  
Jeudi 27	Fête de la Médaille Miraculeuse	Messes à 7h (LS) et 18h30 (MG) Louange et Adoration avec Spes et Caritas à 20h	  
Vendredi 28	Ste Catherine Labouré, religieuse	Messes à 7h (LG) et 18h30 (LS) Heure de la Miséricorde à 15h Accueil St Martin de 19h30 à 21h30	  
Samedi 29	St Saturnin, martyr	Messes à 9h (LG) et à 11h (MG) en rite lyonnais Veillée pour la Vie à Fourvière à 20h	  Confessions de 9h45 à 10h30
Dimanche 30 novembre	1er dimanche de l'Avent	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	
Lundi 1er décembre	St Eloi, évêque - St Charles de Foucauld, prêtre ermite	Messe à 18h30 (LS) Catéchisme pour adultes (CEC) à 20h30	  
Mardi 2	Ste Viviane, vierge martyre	Messe à 9h (LS) et 18h30 (LG) Spi & Spi à 20h30 à la crypte	  pas de confessions
Mercredi 3	St François Xavier, religieux	Messes à 7h (MG), 9h (LS) et 18h30 (LG) Collégiens à 17h30 et Lycéens à 18h - Accueil St Martin de 19h30 à 21h30 - Catéchumènes et néophytes à 20h30	  
Jeudi 4	St Pierre Chrysologue, évêque et docteur - Ste Barbe, vierge martyre	Messes à 7h (LS) et 18h30 (MG) Evangélisation avec Spes et caritas à 20h Cours n°3 sur la Bible à 20h30	  

Légende :  confessions de 17h30 jusqu'à 18h15 (sauf horaire spécifié);  chapelet à 18h;  adoration de 17h00 à 18h15
LS : Abbé Laurent Spriet, LG : Abbé Laurent Guimon, MG : Abbé Mathieu Grenier

*En cas de contradiction entre le bulletin et le site ou la lettre hebdomadaire, ce sont le site et la lettre hebdomadaire qui priment.
Le bulletin est prévu un mois à l'avance : il ne peut pas tenir compte des aléas. Merci.*